



## PLAN ÉCOLES MONTLUÇON 2022-2026

# **SUD ÉDUCATION 03 DÉBUNKE LA COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ.**

Le texte entre guillemets représente l'intégralité du « Plan écoles Montluçon 2022-2026 », consultable sur le site de la municipalité de Montluçon : [www.montlucon.com/grandir-et-vivre/enfance/plan-ecoles-montlucon-2022-2026/](http://www.montlucon.com/grandir-et-vivre/enfance/plan-ecoles-montlucon-2022-2026/)

« La mairie a décidé d'anticiper les besoins éducatifs à l'horizon 2026, l'objectif principal est d'adapter, rénover, sécuriser les écoles pour que les élèves effectuent leur scolarité dans les meilleures conditions. » ... plutôt que « d'anticiper les besoins éducatifs », la municipalité devrait, avant toute chose, répondre aux besoins matériels qui lui sont soumis par les différents Conseils d'École depuis plus de 10 ans.

« Il répond aussi à la baisse démographique, la baisse des effectifs scolaires que connaît la ville de Montluçon depuis plusieurs années (- 13 % entre 2010 et 2021) comme bien d'autres villes. » ... que propose la municipalité actuelle pour rendre Montluçon plus attractive afin de lutter contre cette baisse démographique ?

« Le plan écoles de Montluçon 2022-2026 vise à :

• Penser l'enfant dans sa globalité, dans son parcours scolaire de l'école maternelle, à l'école élémentaire, au collège, lycée etc. » ... sachant que la gestion des collèges revient au département et celle des lycées à la région, la municipalité devrait tout d'abord assumer correctement sa charge vis à vis des écoles.

« • Faciliter la vie des familles via le regroupement des écoles, simplifier l'offre pour une meilleure lisibilité (Lieu commun école maternelle, élémentaire, collège, voir établissements post-BAC, rapprochement des fratries), » ... « tout mélanger pour plus de lisibilité » : voilà un concept digne de la novlangue orwelienne ...

« • Améliorer les conditions de sécurité, d'accueil, de confort, de pédagogie au profit des enfants, des familles mais aussi des agents qui travaillent sur ces écoles (plan de sécurisation des abords des écoles, plan de sécurisation des écoles, travaux au sein des écoles, dans les restaurants scolaires, etc...), » ... en gros, la municipalité de Montluçon s'engage à assumer le rôle qui lui a été donné par la loi GUIZOT promulguée en 1833 !

« • Conforter le rôle de l'école, la réussite scolaire, (équipements des écoles, soutien scolaire, étude encadrée ...), » ... la municipalité considère-t-elle les enseignant-es à ce point incompetent-es que le soutien scolaire qu'elle propose soit un incontournable à la réussite scolaire des élèves ?



« • Penser les écoles comme des cœurs de quartiers, des maisons éducatives ouvertes sur la ville, sur l'offre culturelle, sportive, les commerces, etc. facilitant ainsi la vie quotidienne des parents, » ... le quartier du Diénat est un bel exemple de la mise en place de ce projet. Il semble que les parents d'élèves des écoles A.FRANCE et P.KERGOMARD n'ont pas bien saisi à quel point leur vie quotidienne allait être « facilitée » à la rentrée 2023 .

Après les fermetures des écoles E. Triolet et Lamartine, c'est tout un quartier qui est livré à un établissement privé catholique.

« • Associer l'ensemble de la communauté éducative au travers de l'élaboration d'un projet éducatif global en impliquant les élèves, les familles, » ... mais pas les enseignant-es ? Il n'y a jamais eu de concertation !

« • Assurer la continuité éducative dans le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, offre éducative personnalisée de sport, culture ou loisirs etc.. » ... « offre éducative personnalisée » : jusqu'à la privatisation définitive de l'enseignement ?

« Le plan écoles de Montluçon 2022-2026 s'articule autour de 3 projets dans trois quartiers de la ville, « Centre ville, Bien Assis, Fontbouillant » , avec une volonté forte de créer des lieux de scolarisation, groupes scolaires (école maternelle, élémentaire, collège, voir lycée, établissements post-BAC), d'installer ces lieux au plus proche des habitants, en leur offrant des services de proximité, de qualité dans des lieux rénovés. » ... aucune réflexion sur la mixité sociale et la concentration dans de grands « pôles éducatifs » de « mille élèves » dans des quartiers où il faudrait des établissements de plus petites tailles pour mieux accueillir les élèves issus des classes les plus populaires.

A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024 :

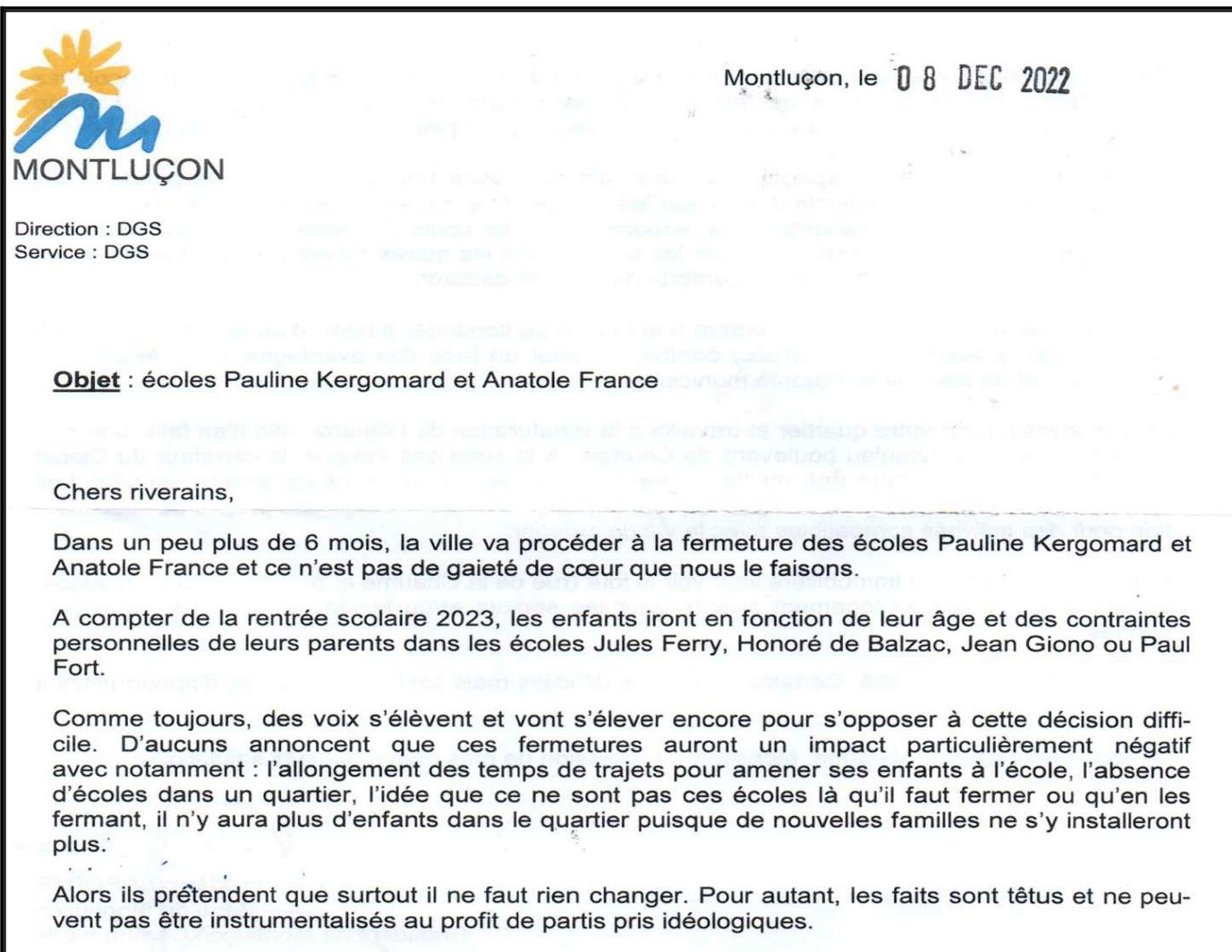
« • Pour le quartier du « centre ville », il est prévu de regrouper les élèves de l'école élémentaire Anatole France au sein des écoles Jules Ferry et Balzac et les élèves de l'école maternelle Pauline Kergomard au sein des écoles Jean Giono et Paul Fort. Ces regroupements seront réalisés pour répondre aux objectifs du plan écoles annoncés ci-dessus.

Il est important toutefois de signaler que l'école élémentaire Anatole France doit fermer ses portes pour d'important travaux à proximité de l'école et dans la cour (travaux du Lamaron). Ces travaux sont programmés pour une durée d'environ 18 mois. Les élèves auraient dû être accueillis au sein d'autres écoles et durant cette période, il n'était pas envisageable de laisser l'école maternelle Pauline Kergomard sans école élémentaire à proximité (présence de fratrie). Pour les écoles A. France et P. Kergomard : qu'après étude du lieu de résidence des familles, le transfert vers les autres écoles n'augmentera pas de manière conséquente les distances et temps de trajets... » ... ce qui n'est absolument pas le point de vue des familles concernées qui, suite à cette décision, ont monté un collectif de défense des écoles.



Union  
syndicale  
**Solidaires**

« Les services rencontreront les familles qui le souhaitent afin de voir ensemble leur problématique. » ... la municipalité n'acceptant pas cette opposition, elle préfère la dénigrer par voie de courrier aux riverain-es :



« • Pour le quartier « Bien-Assis », il est prévu de rapprocher l'école maternelle Aymé Desnos de l'école élémentaire Jacques Prévert. Ces deux écoles seront regroupées sur un même site le plateau Pergaud/Prévert à proximité du collège. Ce rapprochement sera réalisé pour répondre aux objectifs du plan écoles annoncés ci-dessus. » ... il semble que ce fameux « plan école » ait du mal à tenir compte des contraintes matérielles liées à l'accueil d'élèves de maternelle. Les locaux de Pergaud/Prévert sont, à l'heure actuelle, dans l'incapacité d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves de la maternelle Desnos-Aymé.

« A L'HORIZON DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026 :

Pour le quartier « Fontbouillant », l'école maternelle Marie Noël et l'école élémentaire Aristide Briand seront regroupées pour constituer un espace commun d'établissements dans un environnement privilégié et protégé. Ce regroupement qui nécessitera une construction, sera aussi réalisé pour répondre aux objectifs du plan écoles annoncés ci-dessus. » ... quelle est la logique de ce plan qui prévoit à la fois des fermetures d'école et des constructions, forcément coûteuses et pas forcément utiles, alors que la commune de Montluçon possède des bâtiments adéquats ?

Il aurait été bien plus logique que la municipalité ait pris soin de les entretenir correctement ces dernières années.

« Au sein du quartier Ville Gozet, cette organisation d'un pôle d'éducation, école maternelle, école élémentaire et collège est déjà effective avec la présence des écoles maternelles Marx Dormoy et Voltaire, des écoles élémentaires Racine et Voltaire et du Collège Jean Zay.

Le plan écoles 2022-2026 de Montluçon est un projet qui « montre notre détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée ». » ... voilà une phrase de conclusion qui dévoile les intérêts de cette municipalité : « montrer », c'est à dire faire de la communication tape à l'oeil, mais ne jamais s'engager sincèrement pour les écoles publiques de la commune de Montluçon.

« La mairie s'est engagée depuis plusieurs années dans des travaux d'ampleur pour permettre à chaque élève de pouvoir étudier dans les meilleures conditions :

- Installation de tableaux blancs interactifs (TBI), d'ordinateurs,
- Rénovation des salles de classe (Sols, peinture, plafond, éclairage LED etc ..),
- Rénovation des sanitaires,
- Création de cuisine (respectant les normes'sale/propre') et salle de restaurant plus grande (les derniers travaux été 2022 concernent les restaurants des écoles Émile Zola et Balzac),
- Changement de l'ensemble des rideaux des écoles en plusieurs phases (une phase importante aura lieu cet été 2022, avec le changement de 139 rideaux)
- Un plan de sécurisation des abords des écoles a débuté également cet été (signalétique horizontales/verticales etc...),
- Un plan de sécurisation des écoles (mise en sécurité des enfants, enseignants, professionnels), palissage à hauteur de 1,80 m, nouveau portail et portillon avec visiophone et ouverture à distance (1 ère installation pour 2 écoles avant fin 2022),
- Équipement de l'ensemble des classes en détecteurs de monoxyde de carbone (CO2),
- Équipement de l'ensemble des restaurants scolaires en purificateur d'air. »

... comme se doit de faire toute mairie qui accueille une école publique. Sauf que certaines communes arrivent à faire mieux avec bien moins de moyens financiers, notamment en s'engageant fermement contre des fermetures de classes ... combat dans lequel on n'a jamais croisé les représentants la municipalité actuelle.



**DANS CE SOI-DISANT « PLAN POUR L'ÉCOLE », LA MUNICIPALITÉ DE MONTLUÇON S'ENORGUEILLIT DE S'INVESTIR DANS SES ÉCOLES, ALORS QU'ELLE NE FAIT QU'ASSUMER UNE CHARGE QUI LUI INCOMBE. DANS LE MÊME TEMPS, ELLE OCCULTE COMPLÈTEMENT LES CONSÉQUENCES DUES À SES PRISES DE DÉCISIONS NÉFASTES POUR LE QUOTIDIEN DES FAMILLES ET DES ÉLÈVES.**

**SUD ÉDUCATION ALLIER S'OPPOSE À TOUTES DÉCISIONS MUNICIPALES QUI ENTRAÎNERAIENT L'ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE VERS UNE LIBÉRALISATION ACCRUE DE L'ENSEIGNEMENT.**

**SUD ÉDUCATION ALLIER SOUTIENT LES COLLECTIFS DE FAMILLES EN LUTTE ET LES COLLÈGUES QUI VOIENT LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES ET SUBISSENT LE MÉPRIS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE.**